

Informations de la CFMP

Conférence sur l'avenir des 12 et 13 septembre 2014 et 95^e séance plénière

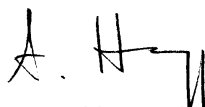
➤ **Conférence sur l'avenir de la CFMP – un signe en faveur de la maturité professionnelle**

- Les 12 et 13 septembre 2014, la CFMP a organisé une conférence sur l'avenir à la Fach- und Wirtschaftsmittelschulzentrum (FMZ) de Lucerne. Animée par Birgitta Locher, la conférence a été enrichie de quatre présentations passionnantes. Grâce à sa stratégie d'avenir, la CFMP entend renforcer l'attrait de la maturité professionnelle (MP).
- Exposés:
Josef Widmer, directeur suppléant du SEFRI, a présenté sa vision de la maturité professionnelle à l'horizon 2020. Il vise un taux de MP d'au moins 18 %, qui doit être atteint grâce à des modèles innovants et attrayants ainsi que par une offre de MP sur l'ensemble du territoire. Il vise également un taux de passage de la MP vers les hautes écoles spécialisées (HES) de 75 %. Josef Widmer considère que la CFMP permet de mesurer les tendances, qu'elle est un porte-drapeau, un leader disposant de procédures optimisées. Jürg Zellweger, de l'Union patronale suisse, engage à promouvoir la MP 1 dans toutes les professions. Franco Gervasoni, vice-président de la KFH, souligne l'importance des transitions sans obstacles. Pierre-André Chevalier, de la BFH-TI à Bienne, renvoie aux interfaces entre la MP et les HES.
- Futurs axes prioritaires de la CFMP
Les membres de la CFMP arrêtent les stratégies ci-après pour leurs futurs travaux: adaptation de la structure des séances et de la répartition des tâches internes à la commission, intensification des échanges avec le SEFRI et de la communication. Les mesures prévues permettront de renforcer la position et l'attrait de la maturité professionnelle et aideront la CFMP à assurer un rôle plus marqué dans le développement de cette dernière.

➤ **Séance plénière ordinaire raccourcie**

- Départ et nouvelle arrivée
Franz Hellmüller quitte la CFMP. Il est remplacé par Daniela Näf Bürgi, qui représente la Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales (CSEPC).
- Exclusion aux examens fédéraux de maturité professionnelle
Les membres de la CFMP décident d'exclure définitivement quatre candidats des examens fédéraux de maturité professionnelle en raison de plagiat dans la branche complémentaire et dans le TIP. La CFMP confirme ainsi sa pratique envers les plagiat, qu'elle considère comme une forme particulièrement grave de malhonnêteté.
- Procédures de reconnaissance des filières de formation de la maturité professionnelle
La CFMP discute de deux procédures de reconnaissance en première lecture et de deux procédures en deuxième lecture.

Rédaction:



Anette Hegg, directrice du secrétariat de la CFMP